

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **CIFOR SA en liquidation, Lausanne**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3. Date de la décision: 27.02.2002
4. Echéance de préavis des créances: **15.04.2002**
5. Adresse pour la déclaration des créances: Thomas Steinmann, c/o Python Schifferli Peter & Associés, avenue C.-F. Ramuz 80, 1009 Pully
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit, le cas échéant, de procéder à une répartition anticipée.

Patrick de Preux & Laurent Besso, Etude des Notaires
1002 Lausanne

(00383450)